

PÊCHES & AQUACULTURE

EN NOUVELLES

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches, à l'aquaculture, au commerce, à la transformation et aux relations intergouvernementales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
Quebec.ca/pêches-aquaculture

Comité de coordination : Maryanne Gervais, Nathalie Moisan, Jérémie Persant, Aimée Raby, Ndiga Sène, Rabia Siga Sow et Karine Villemaire.

2

Pêcherie de printemps au casier du homard de Gaspésie conserve l'écocertification MSC

Homard : deuxième phase des permis de pêche exploratoire en Gaspésie

3

État de situation du début de la saison de pêche

4

Où sont allés les fonds : bilan régional et sectoriel du Fonds des pêches du Québec

UNE INDUSTRIE MOBILISÉE POUR SON DÉVELOPPEMENT

La saison de pêche est entamée au Québec depuis quelques semaines déjà. Chaque année, c'est un moment attendu. Cette période marque le retour d'une activité économique essentielle pour plusieurs régions grâce au savoir-faire des travailleuses et des travailleurs du secteur des pêches et de l'aquaculture.

J'ai eu le plaisir de participer aux activités entourant le lancement de la saison de la pêche au homard aux Îles-de-la-Madeleine. Cela m'a permis de constater toute l'importance de la pêche dans la vie des communautés côtières du Québec.

Le début d'une nouvelle saison signifie aussi davantage de poissons et de fruits de mer du Québec offerts aux consommateurs. C'est l'occasion de découvrir et de savourer des produits frais, locaux et de grande qualité. J'encourage la population à profiter de cette diversité et à mettre les produits aquatiques du Québec à l'honneur dans leur assiette.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a tenu la Semaine des poissons et des fruits de mer du Québec en mai, en collaboration avec Aliments du Québec. Cette campagne vise à faire mieux connaître l'offre québécoise et à rappeler l'importance d'encourager les produits d'ici, en saison comme à longueur d'année, qu'ils soient frais, transformés ou congelés. Elle s'inscrit directement dans la priorité du gouvernement du Québec de favoriser l'autonomie alimentaire.

Le développement et la diversification des marchés demeurent des enjeux cruciaux pour le secteur. Le marché américain reste important, comme en témoigne notre participation à la Seafood Expo North America en mars dernier. Notre présence à l'événement a permis de renforcer les liens avec des partenaires commerciaux. En accompagnant nos entreprises, j'ai pu mieux saisir leur réalité en matière d'exportation. L'intérêt manifesté pour la Seafood Expo Global à Barcelone, qui aura lieu en avril 2027, confirme également le potentiel du marché européen pour le Québec. Notre participation à ce type d'événement contribue à accroître la visibilité de nos produits aquatiques et à réduire notre dépendance à certains partenaires.

Les derniers mois démontrent clairement que l'industrie est mobilisée. Elle est mobilisée pour ses communautés, pour ses entreprises, pour la mise en valeur de ses produits et pour son développement, ici comme à l'international.

Je termine en rappelant que les travaux sont en cours avec le gouvernement fédéral pour le renouvellement du Fonds des pêches du Québec. Mon objectif est de parvenir à une entrée en vigueur du programme le plus rapidement possible, en faveur de l'industrie des pêches et de l'aquaculture.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

DONALD MARTEL

FAITS SAILLANTS DU SALON SEAFOOD EXPO NORTH AMERICA 2026

Par **Maryanne Gervais**, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Donald Martel, a pris part à la plus récente édition du salon Seafood Expo North America (SENA) qui s'est tenue du 15 au 17 mars derniers à Boston. Le SENA est un rendez-vous incontournable pour le secteur des poissons et fruits de mer en Amérique du Nord. Cette présence s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de réaffirmer son appui au secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales, tout en mettant en valeur la qualité des produits aquatiques québécois sur les marchés internationaux.

Le SENA constitue une vitrine de choix pour les entreprises québécoises. Elles y participent afin de rencontrer des acheteurs, des distributeurs et des partenaires commerciaux en provenance de partout dans le monde. Ce sont plus de 90 % des exportations du Québec qui vont vers les États-Unis chaque année.

Le ministre a ainsi profité de sa présence pour rencontrer des exposants québécois, échanger avec les représentants de l'industrie et souligner l'importance stratégique de ce salon pour le développement des exportations québécoises de poissons et fruits de mer. Il a également rencontré des partenaires américains du secteur québécois des pêches. Dans le contexte politique actuel aux États-Unis, il est important de renforcer les liens économiques avec nos voisins du Sud.

Comme chaque année, le gouvernement du Québec a tenu une réception en marge du SENA, mettant à l'honneur les poissons et fruits de mer du Québec. Cette activité a permis de faire rayonner le caractère distinct des produits québécois, tout en offrant une occasion de réseautage entre les entreprises, les acheteurs et les représentants gouvernementaux présents.

La présence ministérielle au SENA témoigne de l'importance accordée par le gouvernement du Québec au secteur des pêches et de l'aquaculture. En appuyant les entreprises dans leurs démarches de mise en marché et de diversification, le ministre contribue à renforcer la compétitivité et le rayonnement de l'industrie québécoise, tant sur le marché nord-américain qu'à l'international.



Photo : Délégation du Québec à Boston

M. René Sylvestre, délégué du Québec à Boston, et M. Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

HOMARD : DEUXIÈME PHASE DES PERMIS DE PÊCHE EXPLORATOIRE EN GASPÉSIE

Par **Maëva Louis**, Direction du Québec maritime
et de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent

La deuxième phase des permis de pêche exploratoire au homard se concrétisera en Gaspésie dès la saison 2026. Cette nouvelle étape s'inscrit dans la poursuite des travaux de Pêches et Océans Canada (MPO), notamment en vue de mieux étudier l'abondance de la ressource. Elle fait suite à des résultats jugés encourageants par ce ministère lors de la saison 2025.

Selon le MPO, les débarquements issus de la pêche exploratoire dans les zones 17 (Anticosti), 18 (Côte-Nord) et 19 (Gaspésie) auraient dépassé les 2 700 tonnes au cours de la dernière saison, ce qui renforce l'intérêt à poursuivre l'acquisition de données scientifiques.

Dans ce contexte, 15 nouveaux permis exploratoires seront délivrés dans la zone 19. La majorité, soit 13 permis, concernera la zone 19A et sera répartie entre plusieurs secteurs côtiers : deux à Rimouski, deux à Sainte-Luce, deux aux Boules, deux à Matane, un à Grosses-Roches, un aux Méchins, deux à Sainte-Anne-des-Monts et un à Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Deux permis supplémentaires viseront la zone 19C, située plus à l'est de la Gaspésie.

Quant à la phase 3 du plan d'acquisition de données, elle devrait être examinée dans le cadre des travaux portant sur la poursuite éventuelle de la pêche exploratoire, à la fin de l'automne 2026 ou au début de l'hiver 2027. D'ici là, les permis de la phase 3 demeureront hypothétiques. N'en reste pas moins que l'intérêt pour le développement potentiel de la pêche au homard dans des secteurs encore peu exploités se fait de plus en plus sentir.

PÊCHERIE DE PRINTEMPS AU CASIER DU HOMARD DE GASPÉSIE CONSERVE L'ÉCOCERTIFICATION MSC

Par **Aimée Raby**, Direction du Québec maritime et de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent

Pêcherie de printemps au casier du homard de Gaspésie a réussi sa deuxième réévaluation et peut ainsi maintenir sa certification du Marine Stewardship Council (MSC). Cette écocertification reconnaît la durabilité de la pêche commerciale dans la péninsule gaspésienne pour les zones commerciales de pêche 19, 20 et 21. Celle-ci est fondée sur trois principes, soit la pérennité du stock ciblé, la minimisation de l'impact environnemental et l'efficacité du système de gestion. Il s'agit de l'écocertification la plus reconnue à l'international, tant par les consommateurs que par les distributeurs et les chaînes d'alimentation. Pour le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG), il est important de conserver des pratiques de pêche durables afin de maintenir cette certification. Au fil du temps, les mesures de conservation mises en place, notamment les restrictions sur la durée de la saison de pêche, le nombre de casiers autorisés et les tailles minimales et maximales de capture, ont contribué à atteindre cet objectif. L'organisme souligne que les consommateurs préfèrent choisir un produit d'une pêche récoltée de façon respectueuse de l'environnement et de la ressource. Ainsi, l'écocertification MSC offre une valeur ajoutée, car elle permet à la clientèle de repérer les produits répondant à des normes de pêche durable grâce à la présence d'un logo et à la promotion des pêcheries certifiées sur le site Web du MSC.

Pêcherie de printemps au casier du homard de Gaspésie a obtenu sa certification pour la première fois en 2015. Pour la maintenir, le RPPSG mène des démarches auprès d'une firme d'audit, avec le soutien du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Lors de la dernière réévaluation, le Ministère a accordé une aide financière maximale de 69 307 \$ à l'organisme par l'entremise du Programme de développement territorial et sectoriel. La reconnaissance et la valorisation des pratiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs du secteur bioalimentaire en matière de développement durable sont une priorité pour le Ministère, tel qu'inscrit dans la Politique bioalimentaire 2025-2035.

LIENS D'INTÉRÊT :

[MAPAQ | Écocertification – pêches et aquaculture durables](#)

[Marine Stewardship Council](#)

[RPPSG | Traçabilité – Origine garantie!](#)



Photo : Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG)

Pêcheur tenant un homard issu de la pêche écocertifiée par le MSC et dont le logo apparaît sur l'autocollant apposé sur la porte du bateau.

ÉTAT DE SITUATION DU DÉBUT DE LA SAISON DE PÊCHE

Par **Maryanne Gervais**, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le printemps marque le début de la saison de pêche dans les régions maritimes du Québec et la reprise des activités de capture et de transformation dans les communautés côtières. Les acteurs du secteur retrouvent un rythme de travail bien connu.

À la veille de la reprise des activités de transformation des produits marins, les industriels ont participé au salon Seafood Expo North America à Boston en mars dernier. Et, à la fin du mois d'avril, avant la grosse période d'activité, certaines entreprises se sont rendues à Barcelone pour assister au salon Seafood Expo Global. Des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont accompagné les entreprises du Québec aux deux salons. Ces événements demeurent des occasions privilégiées de tisser de nouveaux liens d'affaires, de consolider les partenariats existants et de mieux faire connaître la qualité et la diversité de l'offre québécoise.

La mise en valeur des poissons et fruits de mer du Québec, autant sur les marchés internationaux que sur le marché intérieur, est une priorité, en vue de faire connaître ces produits et d'en accroître les ventes.

D'ailleurs, pour stimuler la demande sur le marché intérieur, le MAPAQ mène annuellement la campagne Pêchés ici, mangés ici.



Elle vise à faire découvrir les poissons et fruits de mer du Québec aux consommateurs québécois, en partenariat avec Aliments du Québec. À l'occasion de la Semaine des poissons et des fruits de mer, qui découle de cette campagne, plusieurs restaurateurs membres d'Aliments du Québec ont proposé un menu mettant en valeur les poissons et fruits de mer locaux, du 21 au 30 mai derniers.

Enfin, le MAPAQ continue de travailler activement à la mise en place de mesures pour appuyer le secteur dans son développement. Des travaux sont en cours pour mettre à jour des programmes de soutien qui seront renouvelés en vue de mieux répondre aux besoins des acteurs du milieu.

LA DIRECTION RÉGIONALE DU MAPAQ À VOTRE SERVICE!

Vous avez besoin d'une aide financière pour réaliser un projet ou vous souhaitez savoir si vous êtes admissible à un programme? Vous désirez remplir un formulaire ou vous avez des questions? Votre direction régionale est à votre disposition!

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD

418 964-8521

cote-nord@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION DU QUÉBEC MARITIME ET DE LA GASPÉSIE-BAS-ST-LAURENT

418 368-7676

drg@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION DES EAUX INTÉRIEURES ET DES POLITIQUES DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

819 371-3971

deippa@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

418 986-2098

drim@mapaq.gouv.qc.ca

OÙ SONT ALLÉS LES FONDS : BILAN RÉGIONAL ET SECTORIEL DU FONDS DES PÊCHES DU QUÉBEC

Par **Marie-Pier Lambert**, Direction régionale des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le Fonds des pêches du Québec (FPQ) a officiellement conclu sa septième année le 31 mars 2026. Mis en place en 2019 à la suite d'un accord entre les gouvernements du Québec et du Canada, ce programme avait pour objectif de soutenir la croissance, la compétitivité et la durabilité du secteur des pêches, de la transformation et de l'aquaculture au Québec.

Doté d'un budget total de 42,8 millions de dollars, financé à 30 % par le Québec et à 70 % par le fédéral, il visait à soutenir des projets pour accroître la productivité et la compétitivité de l'industrie tout en favorisant l'innovation et l'adaptation aux changements climatiques. Initialement prévu pour une période de cinq ans, le programme a été prolongé de deux ans en vue de permettre à l'industrie d'utiliser l'ensemble des fonds. Cette prolongation a permis au secteur de s'adapter à certains enjeux tels que l'évolution des quotas et l'ouverture de nouvelles pêches.

Voici le bilan au terme du programme. Au total, 169 demandeurs ont déposé 291 projets, parmi lesquels 198 ont été approuvés. La répartition des projets témoigne de la diversité des besoins. Comme l'illustre la figure 1, la majorité des projets sont concentrés dans le secteur des pêches, suivi de la transformation et de l'aquaculture.

Répartition des projets par secteur

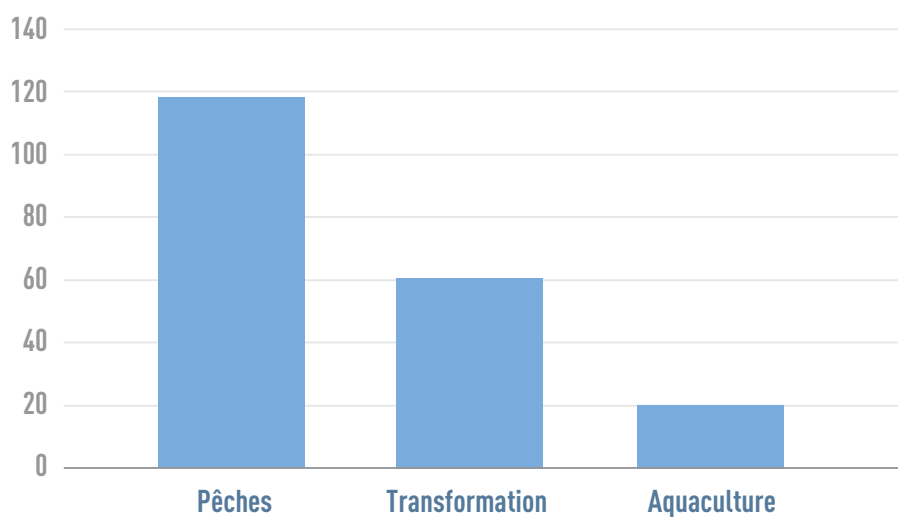


Figure 1. Nombre de projets par secteur d'activité dans le cadre du FPQ

Sur le plan régional, comme l'illustre la figure 2, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine se démarquent largement, tant en nombre de projets qu'en sommes engagées. Cela confirme l'importance du FPQ pour les régions maritimes du Québec. La Côte Nord et les autres régions du Québec ont également bénéficié de soutien financier, ce qui reflète la portée élargie du programme à l'échelle provinciale.

Répartition régionale des sommes engagées

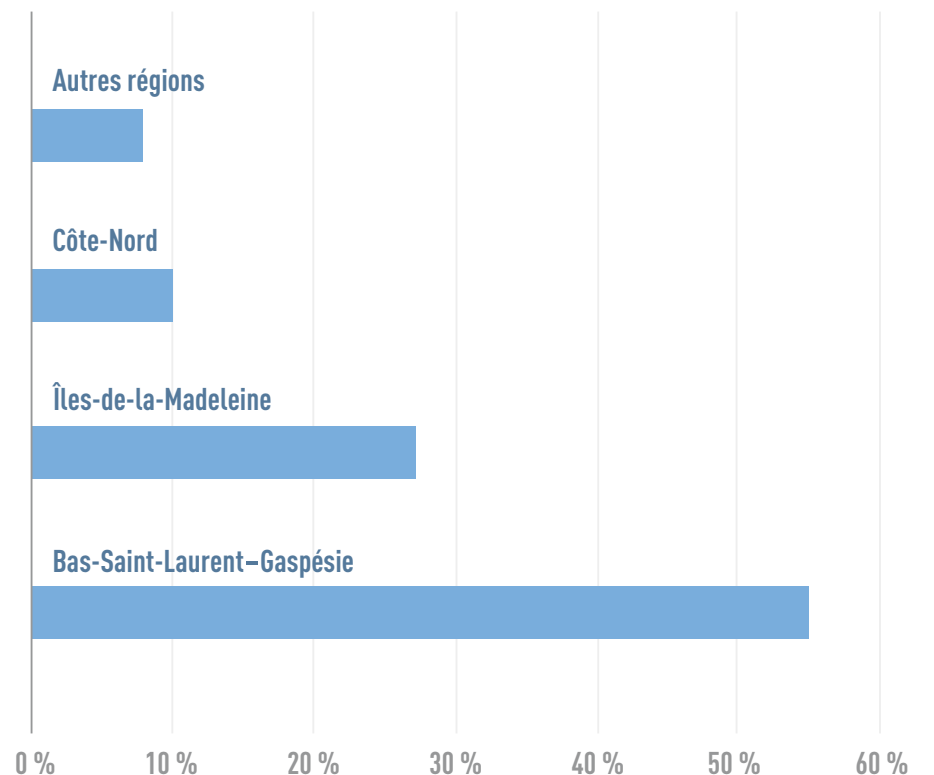


Figure 2. Distribution des investissements du FPQ par région

À sa clôture, le FPQ laisse des acquis durables : un secteur mieux outillé, plus innovant et mieux préparé à relever les défis actuels et futurs. Les projets réalisés au cours des dernières années continueront de porter fruit et d'ainsi contribuer à la vitalité et à la pérennité du secteur des pêches, de la transformation et de l'aquaculture.

D'autres projets pourront éventuellement voir le jour puisque le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec négocient le renouvellement du FPQ. Bien que les modalités du programme restent à préciser, ce bilan ouvre la voie à la poursuite d'un appui porteur pour le secteur.